



Tél. +41 26 435 33 33
www.bdo.ch
fribourg@bdo.ch

BDO SA
Petit-Moncor 1A
Villars-sur-Glâne
Case postale
1701 Fribourg

A l'Assemblée générale de la

Caisse au décès de l'Administration communale de la Ville de Fribourg

Fribourg

Rapport sur l'Examen Succinct (Review) des Comptes Annuels 2025

(période du 01.01.2025 au 31.12.2025)

le 24 avril 2026
42'604/17'065'883/2151'0333/E
LRO/JSC

RAPPORT DE L'AUDITEUR

À l'Assemblée générale de la Caisse au décès de l'Administration communale de la Ville de Fribourg, Fribourg

Rapport sur l'examen succinct (review) des comptes annuels

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels de la Caisse au décès de l'Administration communale de la Ville de Fribourg pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2025.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'Audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels de la Caisse au décès de l'Administration communale de la Ville de Fribourg ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fribourg, le 24 avril 2026

BDO SA

Loïc Rossé
Expert-réviseur agréé

Jonathan Schmutz
Expert-réviseur agréé

Annexes
États financiers

BILAN

	2025	2024	Différence
Actif			
Actif circulants			
1005.00 BCF - c/c 30.01.162.496-00	197 258.15	145 141.15	52 117.00
1011.00 BCF - c/c 30.01.199.204-00 EB	106 271.90	106 133.55	138.35
1020.00 Ville de Fribourg c/c	33 019.00	0.00	33 019.00
1030.00 Débiteurs impôt anticipé	967.93	1 169.17	-201.24
1050.00 Autres débiteurs	4 651.50	3 867.50	784.00
1010.00 Titres	0.00	63 225.10	-63 225.10
Total de l'actif	342 168.48	319 536.47	22 632.01
Passif			
Capitaux étrangers à court terme			
2200.00 Créanciers divers	-9 238.70	0.00	-9 238.70
2401.00 Provision frais de liquidation de la Caisse	-15 000.00	0.00	-15 000.00
Passifs de régularisation	0.00	-22 753.20	
2400.00 Provisions perte de cours sur titres	0.00	-22 753.20	22 753.20
Capitaux propres			
2900.00 Capital	-296 783.27	-286 324.47	-10 458.80
2900.00 Résultat de l'exercice	-21 146.51	-10 458.80	-10 687.71
Total du passif	-342 168.48	-319 536.47	-22 632.01

COMPTE D'EXPLOITATION

	2025	2024	Différence
Produits			
4000.00 Cotisations	57 225.00	51 957.50	5 267.50
4100.00 Intérêts	2 911.80	3 461.05	-549.25
4200.00 Gain sur titres	7 481.50	1 383.80	6 097.70
3400.00 Prélèvement provision s/titres	22 753.20	0.00	22 753.20
Total des produits	90 371.50	56 802.35	4 718.25
Charges			
3000.00 Indemnités de décès	-36 000.00	-39 000.00	3 000.00
3100.00 Frais généraux	-1 036.19	-5 959.75	4 923.56
3300.00 Provisions cours sur titres	0.00	-1 383.80	1 383.80
3101.00 Frais de liquidation de la Caisse	-32 188.80	0.00	-32 188.80
Total des charges	-69 224.99	-46 343.55	9 307.36
RÉSULTAT (- = perte, + = bénéfice)	21 146.51	10 458.80	10 687.71